



Manpower®

LA NEWSLETTER
DES SALARIÉS
INTÉRIMAIRES
MANPOWER

ENTRE
NOUS

#271

AVRIL
2025

Formations & évolution : le mode d'emploi

- ▶ Elargis ton horizon, révèle tes talents
- ▶ Profite d'un Bilan
- ▶ Manpower.fr évolue pour une expérience améliorée !
- ▶ Deviens acteur de ton projet professionnel
- ▶ Elections professionnelles, les résultats du 1^{er} Tour sont disponibles
- ▶ Cet été, je kiffe mon job
- ▶ Restons connectés



Elargis ton horizon, révèle tes talents



Et si ce printemps, tu faisais éclore de nouvelles compétences ? Chez Manpower, on a à cœur de t'aider à développer ton potentiel et booster ta trajectoire professionnelle. Que tu veuilles apprendre un nouveau métier, valider ton expérience ou tout simplement progresser dans ta mission actuelle, on est là pour toi !

Nos solutions pour te former :

- Le **Compte Personnel de Formation (CPF)** pour suivre des formations certifiantes et diplômantes.
- La **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** pour faire reconnaître officiellement tes compétences.
- Le **Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)** pour faire le point et tracer ta prochaine étape.
- Et bien sûr **Manpower Training**, la plateforme gratuite d'apprentissage accessible 24/7 depuis ton espace personnalisé !

Parles-en à ton conseiller en agence !



- **+32 000** intérimaires formés.
- Près de **5 000** CDI-Intérimaires formés.
- Près de **2 000** alternants formés dont 400 en apprentissage.
- **+4 500** intérimaires inscrits aux cours Manpower Training.

Profite d'un Bilan



Ton parcours professionnel compte et nous te proposons l'**entretien professionnel** : un temps d'échange rien que pour toi pour aborder tes projets, tes réussites et imaginer le job de tes rêves.



L'essentiel à savoir :

- L'entretien est ouvert à tous les intérimaires avec **1 600 heures d'ancienneté sur 24 mois** (dont 800 h sur la dernière année).
- Si tu es en **CDI-Intérimaire**, il est prévu **tous les 2 ans**.
- Réalisé **en présentiel ou à distance**, il est **rémunéré** sur la base de 1h30.

Prends rendez-vous avec ton conseiller dès maintenant !

Si tu veux faire reconnaître officiellement tes compétences, pense à la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**. Elle te permet d'obtenir un diplôme, un titre pro, un certificat de qualification professionnelle grâce à ton expérience.



Rendez-vous sur le portail vae.gouv.fr pour trouver la formation qui te correspond

► **Elargis ton horizon, révèle tes talents**

► **Profite d'un Bilan**

► **Manpower.fr évolue pour une expérience améliorée !**

- Deviens acteur de ton projet professionnel
- Elections professionnelles, les résultats du 1^{er} Tour sont disponibles
- Cet été, je kiffe mon job
- Restons connectés



Formations & évolution : le mode d'emploi

MANPOWER.FR ÉVOLUE POUR UNE EXPÉRIENCE AMÉLIORÉE !

Nouveau design, nouvelles fonctionnalités, ton site manpower.fr **se réinvente** avec :

- Un **espace logué** repensé pour gérer tes missions en toute simplicité.
- Un **parcours de candidature simplifié** pour postuler plus rapidement aux offres qui t'intéressent.
- Notre réseau d'agences plus accessibles grâce à la **localisation en ligne**.
- La **sécurité renforcée** avec la double authentification pour protéger tes données sensibles.

Un nouveau site plus **INTUITIF**, plus **RAPIDE** pour retrouver tout ce dont tu as besoin en un clin d'œil.



Regarde la vidéo




Manpower®

Deviens acteur de ton projet professionnel



Il existe plusieurs solutions pour t'accompagner : à toi de jouer !

Le Compte Personnel de Formation (CPF)

- Tu **accumules des droits** tout au long de ta vie professionnelle.
- Tes droits sont calculés chaque année au prorata de tes heures travaillées et de ta situation : par exemple, 500 € pour 1 607 heures travaillées (plafond de 5 000€).
- Si tu es en situation de handicap : 800€ par an (plafond de 8 000€).

Profites-en pour suivre une formation diplômante et certifiante à ton rythme.

Le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)

Tu veux changer de voie ou évoluer ? Un conseiller peut t'aider gratuitement à mettre en œuvre ton projet de formation et à monter ton dossier de financement.



Le Contrat Alternance Reconversion (CAR)

Tu as été victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle ? Le CAR t'aide à rebondir en te formant à un nouveau métier **compatible avec tes aptitudes**.

Il est mis en place pour 12 mois maximum, avec Manpower, le FASTT et ton agence.

Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Tu penses à une reconversion ?

Si tu as **+ de 1 600 h de missions effectuées** dans les 18 derniers mois, dont **600 h** dans l'entreprise où tu souhaites déposer ton dossier, le PTP te permet de suivre une formation certifiante tout en étant rémunéré.

Le PTP est à faire **dans les 4 mois** suivant la fin de ton contrat pour une formation débutant dans les 6 mois.



Elections professionnelles, les résultats du 1^{er} Tour sont disponibles

Le premier tour des élections professionnelles du CSE (Comité Social et Économique) de chaque établissement (Nord, Ouest, Sud, Est, Ile-de-France et Siège) s'est clôturé le **2 avril 2025**.

Tu peux consulter les résultats sur le panneau d'affichage obligatoire de ton agence ou sur le site **Informations Sociales**.



Selon les CSE, tu pourrais être amené(e) à voter à l'occasion du 2nd tour qui se déroulera du **25 avril 2025 à 10h** au **6 mai 2025 à 10h**.

Comme pour le 1^{er} tour, les élections se déroulent exclusivement par voie électronique. Pour voter, connecte-toi au site de vote avec les nouveaux identifiants que tu recevras bientôt par courrier.



CET ÉTÉ, JE KIFFE MON JOB

Trouve le job qui te fait kiffer !

+25 000 offres d'emplois à pourvoir, avec ou sans expérience, dans de nombreux secteurs dynamiques :

- BTP
- Transport - Logistique
- Production - Maintenance
- Métiers de la Relation Client
- Industries : Agroalimentaire, Automobile, Aéronautique
- Hôtellerie - Restauration - Tourisme

Rendez-vous dès maintenant sur l'appli Mon Manpower, sur manpower.fr, ou en agence **pour découvrir toutes nos offres !**



▶ Elargis ton horizon, révèle tes talents

▶ Profite d'un Bilan

▶ Manpower.fr évolue pour une expérience améliorée !

▶ **Deviens acteur de ton projet professionnel**

▶ **Elections professionnelles, les résultats du 1er Tour sont disponibles**

▶ **Cet été, je kiffe mon job**

▶ Restons connectés



Formations & évolution : le mode d'emploi



TON AVENIR EN MAIN !
avec l'appli Mon Manpower




Télécharge-la vite

MyPath®

JE PEUX COMPTER SUR MON AGENT
pour promouvoir mon profil auprès des entreprises



Découvre notre démarche Agents des talents / MyPath®

DES ACTUS, DES JEUX CONCOURS...


Suis-nous sur Instagram : @manpowerfrance



REJOINS-NOUS SUR TIKTOK
@manpowerfrance



DÉCOUVRE TOUS TES AVANTAGES ET SERVICES EXCLUSIFS,
accessibles dès ta 1^{ère} heure de mission.

Consulte tous nos précédents numéros depuis ton espace **Mon Manpower > Mes avantages**

HOTLINE INTÉRIMAIRES 7J/7 - 24H/24

0 809 400 166 Service gratuit + prix appel

Dépose ta demande d'attestation, de duplicata ou toutes autres questions sur notre répondeur, la Hotline te recontacte dans un délai maximum de 24h (sur les jours ouvrés).

Depuis un mobile (coût forfait) ou un poste fixe (prix d'une communication locale)

CHAQUE JOUR // FAISONS GRANDIR LA CONFIANCE

Coordonnées des principaux organismes et institutions FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) : www.fastt.org • AKTO - www.akto.fr • Prévoyance : www.intérimairesprevoyance.fr - Tél. : 0 974 507 507 • CSEC Manpower : Tél. : 01 77 61 21 30 - www.csecmanpower.com • CSE CENTRE-EST : Tél. : 04 78 89 22 36 - contact@cseccentreestmanpower.com • CSE NORD : Tél. : 03 20 52 09 73 - csemanpowernord@orange.fr • CSE ILE-DE-FRANCE : Tél. : 01 53 25 06 50 - infocse@manpoweridf.fr • CSE OUEST : Tél. : 02 51 83 70 71 - info@cse-ouest-manpower.com • CSE SUD : Tél. : 05 61 49 30 00 - contact@csecsudmanpower.com • CSE SIÈGE : csesiegemanpower.fr. La liste des Délégués Syndicaux Centraux et des DS est disponible sur le site informations Sociales.

- ▶ Elargis ton horizon, révèle tes talents
- ▶ Profite d'un Bilan
- ▶ Manpower.fr évolue pour une expérience améliorée !
- ▶ Deviens acteur de ton projet professionnel
- ▶ Elections professionnelles, les résultats du 1er Tour sont disponibles
- ▶ Cet été, je kiffe mon job

▶ **Restons connectés**



Formations & évolution : le mode d'emploi

Lettre Entre Nous n°271, Avril 2025 - Manpower France SAS au capital de 50 000 000 € - RCS Nanterre 429 955 297 - APE 7820 Z - Siège social : 6 place des Degrés - Tour Landscape - 92800 Puteaux - Adresse postale : Immeuble Landscape - 6 place des Degrés - TSA 61117 - 92030 La Défense Cedex - Garant financier (Art. L1251-49 et suivants du Code du Travail) BNP Paribas - 37/39 rue d'Anjou - 75008 Paris. entre.nous@manpower.fr - Directeur de la publication : Direction Marketing Communication de ManpowerGroup - Réalisation : Dialogues Conseil - N° ISSN : 1626-8563.

